

Les maux de notre alimentation

Questions :

- **Le plastique sur les queues de banane est-il sans danger ?**
→ sert à éviter que la banane ne mûrisse trop vite *en empêchant l'air d'entrer dans le fruit / en ralentissant le dégagement naturel d'éthylène qui accélère le mûrissement*
- **Les bananes certifiées « bio » valent-elles leur prix ?**
Comment s'assurer qu'elles tiennent leurs promesses (respect de l'environnement, des droits humains, droit du travail, etc...) ?
Le label AB¹ est tout de même un bon indicateur et est digne de confiance
L'application YUKA permet de connaître les impacts d'un produit sur la santé et l'environnement. Le nutriscore est également évoqué.

Réflexion : **Faut-il arrêter de manger des bananes ? Arrêter le commerce avec les pays exportateurs comme l'Équateur ?**

Arrêter de manger des bananes et se contenter des fruits qui poussent dans la région peut être une solution.

Manger moins de bananes et choisir celles qui sont labélisées « fair trade » ou "commerce équitable", garantissant de bonnes conditions de travail et de rémunération à leurs producteurs, en est une autre.

Le consommateur doit être vigilant et surtout curieux du contenu réel des labels. Attention aux pièges du marketing.

Questions :

- **Combien de personnes sont sensibilisés à la thématique ? Les liens entre production agricole et alimentation ?**
Constat que de plus en plus de monde se questionne sur ses choix alimentaires (provenance, juste rémunération, lien entre santé et alimentation, etc...)
Mais est-ce qu'être sensibilisé amène systématiquement à l'action ?
Ne pas négliger la réalité économique de certains consommateurs qui souhaiteraient consommer mieux mais qui ne peuvent le faire.
Le changement est tout de même progressif
- **Quel est la situation des AMAP² actuellement en IDF ?**
Le nombre d'AMAP globalement augmente. À Paris on constate une baisse mais elle est largement compensée par la hausse en Seine-et-Marne
Une personne du public fait partie de la même AMAP depuis 17ans en Sud Seine-et-Marne.
Exemple d'une AMAP où le salaire du producteur est défini en concertation entre lui et les amapiens. Vente du panier à un prix en dessous du marché. Quand les amapiens l'ont su, ont lancé une cagnotte qui a connu un succès.
Une personne du public fait partie de la même AMAP depuis 12ans. Le nombre de paniers proposés n'augmente pas car le producteur ne veut pas en fournir davantage.

¹ AB = Agriculture Biologique

² AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne est le partenariat entre un groupe de citoyen·nes (appelé "groupe en AMAP") et une ferme paysanne (appelée "ferme en AMAP") qui s'engagent réciproquement : les uns à préfinancer la production (de légumes ou autres), les autres à assurer ladite production.

Remarque :

- AMAP : panier de fruits de **Jutigny** : composition qui tourne selon les saisons
- Le fait de ne pas pouvoir choisir ses légumes peut être un frein à rejoindre une AMAP. Dans un panier, une dizaine de légumes différents le compose.
- Marché n'est pas synonyme de qualité ni de proximité → revendeurs Rungis

Question posée à deux personnes du public ayant habité en Equateur :

- **Est-ce que les équatoriens s'organisent pour aller vers des pratiques d'achats plus vertueuses ?**
Contact avec les montagnes où existent de nombreuses exploitations biologiques mais la différence de prix entre le conventionnel et le biologique est un frein, notamment dans les villes.
Situation similaire à la France

Discussions :

- Est évoqué la marque de « **C'est qui le patron** », contre-exemple où le prix de la brique de lait et d'autres critères ont été définis entre le producteur et les consommateurs (emballage, origine du lait, pâturage, origine des fourrages) et dont les ventes et le nombre de produits proposés augmentent chaque année.
<https://cestquilepatron.com/demarche-collective-et-solidaire/>
- La question de la confiance : « **On ne peut plus faire confiance à la grande distribution** ». **La meilleure des confiances est d'aller à la rencontre des producteurs. Nous avons la chance d'en avoir encore sur notre territoire.**
- 2024 : Le nombre d'installations paysannes – les départs = proche de 0

Les structures d'accompagnements :

- **Montpellier : Terres Vivantes** → organisme similaire à Terre de Liens mais apporte en plus :
 - Une aide à la réflexion, basée sur la responsabilisation et l'autonomie du porteur de projet ;
 - Une approche globale où le projet professionnel s'intègre dans "le projet de vie" ;
 - Un soutien pour les démarches dans la jungle administrative et fiscale ;
 - Une mise en réseau professionnel pour par exemple confronter l'idée d'un projet à la réalité agricole (stage paysan...) ou acquérir des techniques et se faire un réseau ;
 - Un suivi pendant la phase de démarrage de l'activité ; des formations en gestion et comptabilité pour prendre les bonnes décisions.
<https://www.terresvivantes.org/>
- En Île de France, différentes structures accompagnent l'installation de paysans :
 - **ABIOSOL (Agriculture Biologique Solidaire)** pour la définition de son projet, la formation et l'accompagnement pendant le parcours à l'installation ;
<https://devenirpaysan-idf.org/>
 - **Les Champs des Possibles** pour tester son projet avant de s'installer ;
<https://www.leschampsdespossibles.fr/>
 - **Terre de Liens** pour la recherche de terres ;
<https://terredeliens.org/>

- L'**AFOGC (Association de Formation de Comptabilité et de Gestion)** pour l'accompagnement et la montée en compétence en comptabilité et gestion ainsi que le soutien pour les démarches dans la jungle administrative et fiscale ;
<https://www.afocg.fr/lafocg/>
- Le **Réseau des AMAP Île de France** accompagne les paysan·nes dans la mise en place, la communication avec les AMAP et les spécificités de la production à destination d'une AMAP.
<https://amap-idf.org/>

Proposition :

De nombreuses possibilités existent pour soutenir les producteurs locaux et se procurer en aliments de qualité : AMAP (légumes mais aussi pommes, volailles, pain, etc. en fonction des AMAP), marchés de plein vent et événementiels, vente à la ferme, vente en ligne avec points de retraits

Liste des AMAP du territoire : <https://www.ccmsl.fr/guide-producteurs/amaps.html>

Liste des producteurs du territoire <https://www.ccmsl.fr/guide-producteurs/guide.html>

Question : Le rachat des terres agricoles par des pays étrangers représente-t-il le plus grand danger pour la paysannerie ?

Cette tendance a existé par le passé en particulier sur les domaines viticoles. Elle est toujours une réalité dans d'autres pays du sud. Aujourd'hui, en France, le plus grand risque est lié à l'incapacité de reprise des fermes du fait du prix de celle-ci (par l'agrandissement des surfaces et par les investissements en capital). Sans repreneur agricole, d'autres acteurs comme la grande distribution, l'industrie agro-alimentaire, d'autres acteurs industriels comme les énergéticiens vont investir dans le rachat de ferme. Cela représente un risque majeur pour la diversité de notre agriculture, la transition agro écologique, et la résilience alimentaire.

Retour sur les AMAP :

Quelques chiffres :

- 31 accompagnements de partenariats fermes/AMAP en 2024 ;
- 3 transmissions de fermes (Abiosol et Réseau des AMAP) ;
- 21 projets de création de groupes AMAP ;
- Il existe environ 400 AMAP en Île-de-France.

Certains jeunes maraîchers ne veulent pas être en AMAP malgré la demande et privilégient la vente directe/les marchés.

Les AMAP font partie de la solution mais ne sont pas LA solution pour soutenir la paysannerie en tant que consommateur. La diversité des circuits de commercialisation permet de répondre aux besoins du plus grand nombre, des urbains, des ruraux, des actifs, des retraités... Soutenir les producteurs locaux aujourd'hui permettra d'installer des paysans demain sur le territoire !